



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE
VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres en exercice :
17
Nombre de membres présents : 10
Nombre de pouvoirs : 4
Nombre de membres absents : 3

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil d'Administration
Séance du 07 octobre 2020

OBJET :

DE-CCAS-20-10-1-03) APPEL A PROJET DE LA CROIX ROUGE
FRANÇAISE POUR LE FINANCEMENT DE LA SORTIE DE NOËL

L'an deux mille vingt, le mercredi sept octobre à neuf heures,

Le Conseil d'Administration du Centre communal d'action sociale de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire-présidente le vendredi 02 octobre 2020, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme BRÉON, Vice-Présidente.

Présents : Mme BRÉON, M. CHARDON, COMBE, Mme DUPRE, Mme GALL, Mme GAUVAIN, M. LEBEAU, Mme MARTIN, MORAINÉ, Mme POLLARD.

Pouvoirs : Mme De VINZELLES (pouvoir à COMBE), Mme ETIENNE (pouvoir à Mme DUPRE), Mme GUYOMARD DE PREAUDET (pouvoir à Mme BRÉON), Mme JOURION (pouvoir à M. MORAINÉ).

Excusés : Mme HAUCHEMAILLE, Mme HUET, Mme LIBERT-ALBANÉL.

Le Conseil d'administration,

Vu le Code de l'Action sociale et des familles ;

Vu la demande de subvention sollicitée par la Croix-Rouge Française visant à financer l'organisation de la sortie de Noël des enfants et familles vincennoises en décembre prochain ;

Considérant la proposition de la Vice-présidente de verser une aide à projet à l'association la Croix-Rouge Française pour l'organisation de cette sortie ;

DÉLIBÈRE

à l'unanimité,

ARTICLE I : Attribue sur l'exercice 2020, une subvention de 500 € à la Croix-Rouge Française, destinée au financement de la sortie de Noël des enfants et des familles vincennoises en décembre prochain.

ARTICLE II : Cette dépense sera prélevée sur le crédit ouvert au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

Cécile BRÉON
Vice-Présidente

Signé